

**SAS AMA**

Société par actions simplifiées au capital de 300 000 euros

Siège social : 2 rue du Cygne, 75001 PARIS

Siret : 814092664 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 30 juin 2025**

**EXTRAIT**

Le 30 juin 2025, les associés se sont réunis au siège social de la Société, 2 rue du Cygne, 75001 PARIS, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur M'BARKI Farid, détenteur de 167 actions (cent soixante-sept actions)
- Monsieur AZIB Hassine, détenteur de 167 actions (cent soixante-sept actions)
- Monsieur ABOU-GHANDOUR Mounir, détenteur de 166 actions (cent soixante-six actions)

Total des actions des associés présents et représentés : 500 actions sur les 500 actions constituant le capital social.

**Monsieur ABOU-DHANDOUR** préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

**La société Paris-Denis-Balan&Associés / Cohésio en qualité de commissaire aux comptes** régulièrement convoquée est absente excusée

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- (...)
- Le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- (...) Démission du cabinet COHESIO PARIS DENIS BALANANT de son mandat de commissaire aux comptes et nomination du cabinet INITIA, représenté par JérémY LECUE pour la durée du mandat restant à courir
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

\*\*\*

**Résolution n° 4-** démission du Commissaire aux comptes et remplacement

L'assemblée générale prend acte de la démission du cabinet COHESIO PARIS DENIS BALANANT de son mandat de commissaire aux comptes et  
Nomme le cabinet INITIA, représenté par JérémY LECUE, en qualité de commissaire aux comptes, sis 20 rue Jules Valles à RENNES, pour la durée du mandat restant à courir (1 an), soit jusqu'à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2025

**Résolution n°5 –** Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet accomplir toutes les formalités légales et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à **l'unanimité**

\*\*\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée  
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président

---

Monsieur ABOU-GHANDOUR Mounir

